

## **Allocution d'acceptation du Prix Paul-Émile-Linteau 2013 décerné à l'huissier de justice retraitée Rose Dubé.**

Il me fait plaisir de vous livrer ces quelques mots que notre récipiendaire du prix Paul-Émile-Linteau de cette année nous a préparés<sup>1</sup>. Rose m'a demandé d'en faire la présentation à sa place et ce, en tant qu'huissier et aussi comme belle-sœur. Donc, j'emprunte pour l'occasion la voix de Rose pour la suite.

«Bonsoir au Président, Monsieur Louis-Raymond Maranda et aux membres du conseil d'administration, à Monsieur Simon McLean, Président du congrès pour sa charmante invitation et à toutes les personnes impliquées dans ce congrès et qui sont des hôtes formidables.

Bonsoir également aux huissiers et huissières ainsi qu'à leurs conjoints et conjointes.

J'ai obtenu mon droit de pratique d'huissier en 1965. Imaginez un peu comment ça se passait à l'époque. Lorsqu'un avocat constatait un manque d'huissier dans un district judiciaire, il devait présenter une requête pour faire admettre un huissier à pratiquer en invoquant le fait que cette nomination était nécessaire afin de pallier à un manque d'effectif dans un district judiciaire donné.

C'est ce qui est arrivé dans mon cas. L'avocat Pierre Maltais a présenté une requête au bureau du juge de la Cour supérieure un beau matin à Baie-Comeau et un peu plus tard, dans la même journée, le juge avait accordé la requête et me donnait ainsi un droit de pratique avec mon conjoint de cette époque.

D'après ce qu'on m'a dit, il y a une énorme différence avec les obligations que la Chambre des huissiers de justice du Québec impose aujourd'hui à ses nouveaux arrivants. Mais dites-vous bien que les efforts, l'investissement et le temps que vous mettez à vous former, moi, il me fallait le faire après ma nomination afin d'apprendre les rouages du métier.

Il n'y avait pas de formation comme tel, surtout pas dans une région éloignée comme la Côte-Nord et tout ce que j'ai appris, il m'a fallu l'acquérir jour après jour, étape par étape, tout en ayant un deuxième emploi pour faire vivre ma famille. En 2013, un 2<sup>ième</sup> emploi, est-ce encore la mode?

Le temps de se créer une clientèle suffisante, j'ai dû attendre jusqu'en 1968 afin de pouvoir vivre de mon travail à temps plein.

Mais n'allons pas trop vite. En 1965, d'après ce qu'on m'a rapporté, j'ai été la troisième femme à avoir été admise à pratiquer, soit après Madame Simone Bourassa de la région de la Mauricie et Madame Gilberte Frenette de Baie-Comeau. Dans mon cas, c'était Madame Gilberte Frenette qui, la première, m'a inspiré pour mon choix.

Au-delà des difficultés rencontrées au cours des premières années, notamment par le manque d'argent et de formation, j'ai immédiatement adoré le travail sur la route.

---

<sup>1</sup> Allocution lue par l'huissier de justice Monique Dubé.

Je vous informe qu'en 1965, la justice est un monde d'hommes... Parmi les juges, les avocats et les notaires, il n'y avait pas beaucoup de femmes dans ce milieu. Elles se situaient au niveau du soutien au bureau, au secrétariat.

J'ai fait mon chemin dans ce monde d'hommes et je crois que j'ai bien réussi. Il fallait avoir un « front de bœuf », si vous me prêtez l'expression, pour aller saisir dans les maisons et commerces où là encore, le travail se faisait avec en face de moi des hommes, la plupart du temps.

Je m'en suis toujours bien sortie parce que j'ai appris l'art de donner les bonnes réponses au bon moment de façon à faire baisser la tension et ainsi arriver à signifier ou à exécuter le bref que j'avais en mains.

Ma préférence a toujours été la pratique sur le terrain. J'ai signifié, j'ai saisi, j'ai expulsé, j'ai vendu, j'ai emprisonné, j'ai perçu des brefs de saisie, des mandats, j'ai agi parfois comme intermédiaire entre un débiteur qui avait besoin de souffler un peu et des saisissants qui voulaient tout et tout de suite. J'imagine d'ailleurs que c'est encore ça aujourd'hui.

Pour moi, c'était ça aussi pratiquer comme huissier. Tenter d'humaniser, par ma modeste contribution, l'application de la loi tout en respectant les droits des uns et des autres.

Je reviens un peu sur la formation. À la fin des années 1960, début 1970, la Chambre des huissiers a commencé à nous inviter à participer aux congrès et ce fut bénéfique à plusieurs niveaux.

Croyez-moi, j'ai participé activement à ces congrès, parfois même en dehors des heures légales de signification qui se terminent à 22 h 00 comme vous le savez. Mais les fins de soirée de congrès, vous avez une petite idée à quelle heure ça peut se terminer...

Je manquais tellement d'informations que c'était l'endroit pour en apprendre plus afin de pouvoir ensuite faire mieux. C'était bon aussi pour le développement des affaires et pour celui des connaissances entre études d'huissiers. D'ailleurs, ça doit être encore comme ça aujourd'hui.

J'ai appris qu'il n'y avait plus d'élection d'administrateurs le samedi en fin d'après-midi. Pour ceux dans la salle qui n'ont pas connu cette période, vous avez manqué quelque chose ! C'est ce qu'on appelait la « Cabale ».

J'ai pris ma retraite en 1993 lorsque j'ai rencontré mon nouveau conjoint, Laurent, avec qui je partage ma vie depuis ce temps et qui est présent à mes côtés.

Dans nos réunions de famille, je parle encore du travail d'huissier que j'ai tant aimé. J'ai la chance de pouvoir le partager avec mes deux frères, Gérald et Richard, et ma belle-sœur Monique (moi-même), qui exercent aussi ce travail et qui me tiennent au courant de l'évolution de cette occupation devenue profession.

Je veux souhaiter à tous mes ex-collègues du Québec tout le courage et la détermination nécessaires afin de traverser la réforme du Code de procédure civile qui vous attend avec tout ce que ça comporte d'incertitudes et de questionnements pour vos prochaines années professionnelles. J'ai vécu quelques-unes de ces situations et nous avons su nous adapter et développer d'autres activités. Je vous souhaite d'en faire autant.

Je désire remercier la Chambre des huissiers de justice, son conseil d'administration, de faire de moi la récipiendaire du prix Paul-Émile-Linteau. J'en suis très honorée et je garderai un très beau souvenir de cette soirée.»